

Pétrole et gaz du Canada—Loi

L'article se poursuit ainsi:

Dans un discours qu'il a prononcé à Calgary la semaine dernière, le premier ministre Peter Lougheed a défendu l'EPA contre les attaques des sociétés, mais il a dit que son gouvernement était prêt à faire les rajustements nécessaires pour compenser les «anomalies» ou les «injustices» qui pourraient exister dans l'accord relatif à la production de pétrole conventionnel.

Il concluait qu'il n'y avait pas d'anomalies et que des rajustements n'étaient pas nécessaires, mais qu'il était disposé à examiner la question. Je crois que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a manifesté la même disposition à la souplesse, si ce que les députés de l'autre côté soutiennent se vérifie, mais les échos que nous avons des sociétés sont qu'elles sont satisfaites du programme. Voici la suite de l'article:

Mais, à tous égards, les conditions de prix vont, même maintenant, créer d'immenses nouvelles réserves de pétrole brut conventionnel.

C'est la question qui a fait pousser de si hauts cris d'alarme.

Au cours des négociations, les experts d'Ottawa et de l'Alberta ont estimé que d'ici la fin de 1986,...

C'est l'échéance de l'entente sur les prix.

... on produira 311,000 barils par jour de nouveau pétrole au prix de référence.

C'est-à-dire 311,000 barils par jour de pétrole qui n'a pas encore été découvert. Ce pétrole jaillira de puits conventionnels et ne proviendra ni des sables bitumineux, ni du pétrole lourd, ni des puits offshore.

M. Andre: Cela représente quelle proportion de ce dont nous avons besoin?

M. Evans: Le député demande quelle proportion de nos besoins cela représente.

M. Andre: Quinze pour cent.

M. Evans: Laissez-moi poursuivre.

M. Smith: Peter Lougheed sera content, Harvie.

M. Evans: Je vais citer directement la conclusion de l'article, afin que le député ne puisse m'accuser de fausser les faits:

D'ici la fin de la période de l'entente, on peut aisément imaginer un surplus de production. D'ici 1986, selon les hypothèses de consommation et de production acceptées par l'Alberta et Ottawa, la consommation canadienne sera passée de 1.78 million de barils par jour actuellement à 1.58 millions de barils par jour. D'après les prévisionnistes, la production canadienne atteindra alors 1.27 million de barils par jour. Si l'on ajoute 200,000 barils par jour provenant de Hibernia et encore 150,000 barils par jour de pétrole conventionnel de l'Alberta, on constate que l'offre dépassera la demande.

Cela arrivera en 1986, et nos vis-à-vis affirment que nous ne serons pas encore autosuffisants en 1990. Je fais confiance aux spécialistes de Calgary parce qu'ils sont les experts en matière de pétrole. Ce sont eux qui forent les puits. Ce ne sont pas des députés à qui nous parlons quotidiennement. Ce sont les gens qui travaillent concrètement au forage. Les honorables députés de l'opposition ne cessent de nous répéter qu'il faut les écouter. Or, ces messieurs se confient aux journalistes. Ils font des déclarations publiques, disant que le programme énergétique national non seulement va fonctionner, mais qu'il donnera d'excellents résultats. S'ils sont d'avis que ce programme fonctionnera et nous permettra d'atteindre l'autosuffisance énergétique, alors ce programme est également valable de notre point de vue, qui est le point de vue du public.

Examinons en particulier le rôle de Petro-Canada. On dit que cette société est à toutes fins pratiques un organisme inutile. Les États-Unis ne l'aiment pas. Ils n'aiment pas non plus le Programme énergétique national. Il est vrai que certaines parties de ce Programme peuvent les indiquer, mais je demande au député d'Etobicoke-Centre de tenir compte du fait

que l'ensemble de l'investissement étranger aux États-Unis est inférieur à 5 p. 100 de l'investissement total. Au Canada, l'investissement étranger est supérieur à 50 p. 100 dans bien des secteurs. Les Canadiens nous ont manifesté très clairement leur intention de voir régler ce problème. Nous voulons avoir la possibilité de participer directement, en tant qu'actionnaires et propriétaires, au développement de notre économie.

Le Programme énergétique national permet cela. Il corrigera une situation qui existe depuis longtemps, et nous sommes d'accord avec les députés d'en face que cette situation existe depuis trop longtemps. Nous voulons que ce pourcentage soit ramené à 50 p. 100 et, si le secteur privé peut prendre une nouvelle expansion, nous aimerions que la propriété canadienne dépasse les 50 p. 100. C'est vraiment ce que je veux personnellement. Toutefois, cela me dépasse de voir qu'un autre pays puisse s'opposer si vigoureusement à une politique canadienne qui veut reprendre la propriété d'une industrie de chez nous jusqu'à concurrence de 50 p. 100, de voir qu'un autre pays dont l'industrie appartient aux étrangers dans une proportion de 5 p. 100, seulement veuille s'opposer si vigoureusement à notre projet.

M. Waddell: Ne me regardez pas, John.

M. Evans: C'est absurde! Peut-être notre politique est-elle mal comprise. Peut-être les députés devraient-ils aller aux États-Unis et renseigner les Américains. Se rendent-ils compte de leur situation? Se rendent-ils compte du peu d'importance de la propriété étrangère dans leur pays? Il ne s'agit aucunement de nationaliser, de saisir ou de prendre sans compensation, mais nous voulons simplement participer davantage à notre propre économie et à notre propre avenir. Il n'y a rien de haineux ou de socialiste là-dedans. Il s'agit juste du gros bon sens économique.

Avant de m'arrêter, j'aimerais ajouter autre chose. Le député de Peace River (M. Cooper) a parlé des 25 p. 100. Le fait est que dans le cadre du Programme énergétique national, le public canadien paiera jusqu'à 90 p. 100 de tous les frais de prospection si celle-ci donne lieu à des découvertes de pétrole. Le gouvernement canadien dira qu'il a payé jusqu'à 90 p. 100 des coûts et qu'il veut 25 p. 100 de la propriété. Pour ces 25 p. 100 de propriété publique, nous paierons 25 p. 100 des frais d'expansion futurs, et il y aura une certaine compensation sous forme d'une formule qui aura été acceptée par toutes les parties en ce qui concerne les frais supplémentaires qui auront été engagés pendant les activités de prospection. Il ne s'agit pas de confiscation. La population canadienne en aura déjà payé 90 p. 100.

M. Waddell: Pourquoi ne prenons-nous que 25 p. 100 alors?

M. Evans: C'est pour les risques inhérents au forage des puits. Une entreprise pourra forer une quinzaine de trous pour rien à ses frais. Mais nous voulons qu'il y ait de la prospection. Il n'y en aura pas si le Canada se rend aux propositions du Nouveau parti démocratique. Quant à notre proposition, toute la population de Calgary et tous ceux qui œuvrent dans l'industrie du pétrole prétendent que le programme sera couronné de succès et que les Canadiens seront témoins de travaux de prospection et d'exploitation. Nous atteindrons notre autarcie dans le domaine du pétrole non pas en 1990, mais peut-être avant cela. Puis-je dire qu'il est 4 heures monsieur l'Orateur?